



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS
Séance du 29 avril 2026

26.DEAQ.138

OBJET : Répartition des subventions aux associations à caractère économique. Année 2026.

L'an **DEUX MILLE VINGT-SIX** et le **VINGT-NEUF AVRIL**, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Îlot Saint-Pierre situé Place Saint-Pierre à Pertuis, en session ordinaire du mois d'**AVRIL** sous la présidence de **Monsieur Aurélien AUCLAIR, Maire**, et la désignation de **Madame Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA** en qualité de secrétaire de séance.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Marie Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Geneviève CLEMENT, Adjoint.

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Françoise BURDEYRON, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL, Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Jean François MIRETTI
Lionel NEGRE à Cécile ANDJERAKIAN
Julien POGOLOTTI à Michel AUTRAN

Mes chers collègues,

Dans le cadre de sa politique de soutien au Développement Économique, à l'Emploi et à la Formation à Pertuis, la Commune propose et souhaite attribuer des subventions à différentes associations de Pertuis.

Exposé des motifs :

En dépit de la situation économique et des restrictions budgétaires imposées aux collectivités territoriales, la Commune souhaite poursuivre sa politique d'aide au développement économique local et de redynamisation du centre-ville.

Dans ce cadre, elle soutient les actions destinées à promouvoir toutes les initiatives locales visant à préserver et soutenir l'économie locale au travers notamment de l'emploi, de la création d'activités et de l'attractivité du territoire. Cette volonté apparaît d'autant plus importante dans le contexte global de ces dernières années qui a fragilisé le tissu économique communal.

Aussi, la somme à répartir aujourd'hui s'élève à 7 000 euros qui se décomposent comme suit :

Associations	Proposition 2026	Subvention accordée en 2025
EPAT & Vous Espace Partagé des Arts du Terroir	3 000 €	3 000 €
Initiative Pays d'Aix	4 000 €	3 500 €

Ces subventions de fonctionnement sont inscrites sur le budget 2026. Leur versement est conditionné à la réception complète des dossiers de demande de subvention et des pièces justificatives.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.3211-1 et L.4222-1, qui servent de fondement à l'intervention concernant l'attribution des subventions à des organismes à but non lucratif lorsque leur activité présente un intérêt local.

Au vu de ce qui précède et oui l'exposé de son Président, le conseil municipal :

A L'UNANIMITE

- ▶ **APPROUVE** la répartition des subventions aux associations précitées d'un montant global de **7 000 euros** ;
- ▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, ou dans le cas où ce dernier serait empêché, un adjoint pris dans l'ordre des nominations, à intervenir aux droits de la ville pour la signature de tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS

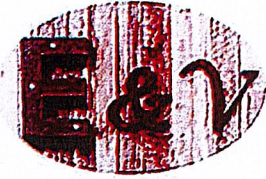
La Secrétaire de séance,
Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA

Julien DALMAS | Direction Générale
des Services


Le 5 mai 2026

Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA | Elu
SPORTS


Le 11 mai 2026



Pertuis, le 01 février 2026

à Monsieur le Maire
84120 PERTUIS

Objet : demande de subvention 2026

Monsieur le Maire,

Notre association « EPAT & Vous – Espace Partagé des Arts du Terroir » répond à un besoin de revitalisation des centres villes et au développement économique local.

L'année 2025, année heureuse s'illustrant par :

- Les artisans et artistes qui répondent dès publications de proposition d'espace vacant au sein de l'association,
- Les clients forts heureux de leurs venues, de leurs achats et de notre gentillesse,
- Les visiteurs qui passent la porte, pour nous dire bravo ! Vos vitrines sont très belles. Quelques selfies en prime !
- Les personnes qui nous voient hors boutique, pour nous remercier d'être présents dans la rue Colbert,

Notre volonté de bien faire, notre implication auprès de la commune, des Vitrines de Pertuis, des commerces, des associations... ces objectifs réels depuis 2018, ne nous quitte pas.

Le choix de nos artisans et artistes reste dans l'éthique initiale, l'intégrité, l'impartialité, le respect et la loyauté. Un produit artisanal ou artistique, fait en France, dans le respect de tous.

Respect de la clientèle, toujours de plus en plus fidèle.

Implication dans notre centre bourg, pour une fréquentation de plus en plus importante, une rue Colbert où petits et grands peuvent se promener tranquillement rive droite/rive gauche !

Nos projets pour 2026, seront d'animer des ateliers lors de manifestations caritatives, de faire découvrir à la population pertuisienne nos compétences ; et toujours une communication ciblée pour plus de rayonnement.

Nous sollicitons de votre bienveillance une aide financière de 3 000 € (trois mille euros), afin de nous aider à réaliser ces projets et à poursuivre cette belle aventure débutée en 2018.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre association EPAT & Vous, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Sophie Decome
Présidente EPAT & Vous



Fiche 3

Description de l'action

Pour les demandes de subvention présentées auprès de la Direction des Affaires Culturelles (DAC) : cette fiche doit être obligatoirement complétée ou bien joindre une annexe définissant l'action ou les actions mises en œuvre par l'association pour l'animation et la vie culturelle de la ville.

Présentation de l'action

Description sommaire du projet : (si besoin joindre une annexe)

Fiche 3, jointe

Public(s) cible(s) :

Pertuis & environs & tourisme

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires, de participants ou de spectateurs :

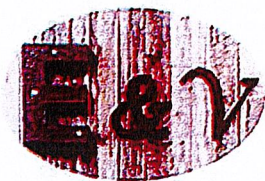
Lieu(x) de réalisation :

Rue Colbert - 84120 Pertuis

Date de mise en œuvre prévue : 2026

Durée de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) :

sur toute l'année.



Fiche 3

Description de l'action :

Cette année, comme toutes les années depuis la création de l'association EPAT & Vous, l'artisanat et l'art seront mis en valeur dans notre commune de Pertuis et à l'extérieur. Notre réputation, notre sérieux dans la gestion de l'association, notre bienveillance, et surtout notre sourire fait de ce lieu, un endroit accueillant, où client et créateurs ont plaisir à venir.

Nos projets pour cette année, seront la **communication**, toujours importante pour véhiculer notre image et la **création d'atelier** à la portée de tous, afin de faire connaître notre association à un plus grand public et surtout que chacun puisse toucher au plus près l'artisanat français.

Intervenir auprès de notre population (pertuisienne et alentours), intervenir dans la solidarité lors de manifestation (octobre rose), prendre part à la vie nationale (journée des métiers d'art), communale (médiathèque, Vitrines de Pertuis, Rue Colbert), tels ont toujours été nos objectifs et volontés.

Rester présents dans la rue Colbert, s'investir dans la commune, magnifier nos vitrines, rester courtois et accueillant est notre fer de lance.

Notre équipe à la volonté de dynamiser le centre-ville et y parvient à sa petite échelle. L'année 2025 fut la meilleure de toute. Notre clientèle est toujours fidèle et présente, une remontée de chiffre à l'appui. Les commissions d'intégration en augmentation, de nouveaux créateurs souhaitent nous rejoindre.

Flâner dans la rue Colbert, les anciens comme les familles ou les jeunes, admirent nos vitrines, s'intéressent à l'artisanat français. Un sourire, un échange est à 100 % un contact gagnant, car, quand nous créons de nos mains, nous y mettons une part de notre âme.

Les projets que nous souhaiterions mettre en place ne pourront se faire qu'avec l'aide financière de la subvention que la commune nous allouera.

Conscient du rayonnement positif de l'association EPAT & Vous, nous souhaiterions poursuivre l'aventure.



Fiche 4

Modèle de budget prévisionnel

Dénomination de l'action projetée :

.....Communication & ateliers.....

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges spécifiques à l'action		1 - Ressources propres	<u>12.650</u> €
Achats	<u>200</u> €	2 - Subventions demandées ¹⁾	
Prestations de services		- État (obtenue - demandée)	
Matières et fournitures	<u>2100</u> €	- Région (obtenue - demandée)	
Services extérieurs		- Département (obtenue - demandée)	
Locations	<u>10.050</u> €	- Commune (obtenue - demandée)	<u>3000</u> €
Entretien		- Organismes (obtenue - demandée)	
Assurances	<u>500</u> €	- CNASEA (obtenue - demandée)	
Autres services extérieurs		- Autres (obtenue - demandée)	
Honoraires		(obtenue - demandée)	
Publicité	<u>2800</u> €	(obtenue - demandée)	
Déplacements, missions		- Demande de financement	
Charges de personnel		3 - Ressources indirectes affectées :	
Salaires et charges			
Frais généraux			
Coût total du projet	<u>11.5650</u> €	Total des recettes	<u>11.5650</u> €
Emploi des contributions volontaires		Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature		- Bénévolat	<u>36800</u> €
- Mise à disposition gratuite de biens et		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles	<u>36800</u> €	- Dons en nature	
Total	<u>52450</u> €	Total	<u>52450</u> €

1) Précisez si, à la date de dépôt du dossier, la subvention est obtenue ou seulement demandée (rayer la mention inutile).

Au regard du coût total du projet, l'association sollicite une subvention de :

3000 €

Signature du Trésorier

E. GIMENEZ -

Signature du Président

S. DECAENE



1^{er} réseau de financement et d'accompagnement des créateurs
et repreneurs d'entreprise.

Mairie de Pertuis
à l'attention de Monsieur Roger PELLENC
Hôtel de Ville
Rue Voltaire
CS 737
84 120 Pertuis

Aix-en-Provence, le 10 février 2026

Monsieur Le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter au nom d'Initiative Pays d'Aix, association loi 1901, une subvention de 4 000,00 € au titre du fonctionnement général de l'association pour l'année 2026, afin de poursuivre l'action d'accompagnement et de financement des entrepreneurs désireux de s'installer sur Pertuis, engagée depuis le 1er janvier 2019.

Je vous remercie chaleureusement pour l'appui que la commune nous apporte dans le déploiement de notre service sur Pertuis.

Le directeur et moi-même nous tenons à votre disposition en cas de besoin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Yannick BONNET
Président d'Initiative Pays d'Aix

DocuSigned by:
Yannick BONNET
84B207568B1B45C...



Fiche 3

Description de l'action

Pour les demandes de subvention présentées auprès de la de la Direction des Affaires Culturelles (DAC) : cette **fiche doit être obligatoirement complétée** ou bien joindre une **annexe définissant l'action** ou les actions mises en œuvre par l'association pour l'animation et la vie culturelle de la ville.

Présentation de l'action

Description sommaire du projet : (si besoin joindre une annexe)

- Déploiement de la promesse Initiative sur Pertuis depuis 2019
- Accueil, accompagnement des porteurs de projet en création et reprise
- Financement des projets : PH initiative, PH BPI, PH Région...
- Intermédiation bancaire
- Accompagnement au démarrage et au développement
- Parrainage
- + Permanences experts, Ateliers de formation, disponibles au siège à Aix
- + Afterworks du club entrepreneurs IPA sur le Pays d'Aix
- + Remise de chèques symboliques en mairie

Public(s) cible(s) :

Tout porteur de projet souhaitant s'implanter en Pays d'Aix quelque soit son statut : demandeur d'emploi, salarié, entrepreneur, étudiant, retraité.
Tous domaines d'activité (sauf quelques exceptions)

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires, de participants ou de spectateurs :

Pays d'Aix : 1 359 personnes reçues > 350 accompagnées > 247 financées

Pertuis : 60 personnes reçues individuellement > 45 accompagnées > 19 projets financés (26 bénéficiaires)

Lieu(x) de réalisation :

Permanence au sein des locaux de notre partenaire : Cabinet Anseble, dans la zone d'activité. 2 jours par semaine.

Date de mise en œuvre prévue :

0	1
---	---

0	1
---	---

2	0	2	6
---	---	---	---

Durée de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) :

12 mois

Paraphe - 6 - DS

CM	4B
----	----

BUDGET PREVISIONNEL 2026 GLOBAL (MPE/METROPOLE/INCUBE/CITESLAB/ACCELERATEURS)

	Total		Total
60- ACHATS	4 600 €	70. VENTE DE PRODUITS ET DE SERVICES	
Achats stockés (matières premières...)		73. DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	
Achats d'études et prestations		74. SUBVENTION D'EXPLOITATION	706 951 €
Achat de matériel et équipement	1 500 €	Etat	20 168 €
Achats non stockés (énergie, fournitures administratives...)	2 300 €	Région	171 999 €
Achats de marchandises	800 €	Départements	
Autres achats		CD13	10 000 €
61- SERVICES EXTERIEURS	105 300 €	CD84	- €
Sous-traitance	15 100 €	Communes (hors adhésion)	
Redevances de crédit bail (copieur, véhicule)	7 500 €	Aix	5 000 €
Locations immobilières + charges locatives	63 500 €	Pertuis	4 500 €
Locations logiciels	12 500 €	Organismes sociaux	
Entretien et réparation	5 700 €	Fonds européens	228 842 €
Assurances		ASP	
Divers	1 000 €	Autres établissements publics	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	84 600 €	BPI-France	44 168 €
Personnel détaché		Aides privées	
Honoraires intermédiaires	24 000 €	Banques	42 000 €
Publicité	3 000 €	Entreprises	21 275 €
Transports de biens		Autres EPCI	
Déplacements, missions et réceptions	33 500 €	METROPOLE AIX MARSEILLE	
Frais postaux et télécommunication	10 600 €	Echelon central	
Autres (frais bancaires, cotisation réseau, formation...)	13 500 €	CT2 (Pays d'Aix)	159 000 €
63- IMPOTS ET TAXES	26 482 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	62 874 €
Sur rémunération	26 482 €	Autres produits	2 874 €
Autres		Cotisations	60 000 €
64- CHARGES DE PERSONNEL	600 085 €	76. PRODUITS FINANCIERS	15 000 €
Rémunération	436 390 €	77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
Charges sociales	146 970 €	78. REPRISE SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	- €
Autres charges	16 724 €	79. TRANSFERT DE CHARGES	- €
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	534 €	Reprise de fonds dédiés engagés	60 175 €
66. CHARGES FINANCIERES	- €		
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €		
68. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	12 000 €		
dotations aux amortissements sur immo corp et incorp	12 000 €		
dotations aux provisions pour risques sur subvention	- €		
Report de fonds dédiés non engagés	7 800 €		
Impôt sur les produits financiers - IS	3 600 €		
CHARGES INDIRECTES	- €		
86. EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	- €	87. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	- €
Secours en nature		Bénévolat	- €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DEPENSES (Hors contributions volontaires)	845 000 €	TOTAL RECETTES (hors contributions volontaires en nature)	845 000 €

Aix-en-Provence le 31 janvier 2026

Signatures

Le Trésorier
Maxime CHIADOLe Président
Yannick BONNETSigné par :

5DBBF7C19AD5419...DocuSigned by:

84B207568B1B45C...